

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

RCMP-GRC
Bid Receiving/Réception des
sousmissions
Attention: Clair Hinthier
Mail Stop/Arrêt postal 15
73 chemin Leikin drive
Ottawa ON K1A 0R2
Attn: Sylvie Niwe Mutuyeyezu

All persons delivering mail, parcels and bids to the Mail Parcel and Screening Facility will be asked to provide government photo identification and a contact number as part of an enhanced security protocol.

Dans le cadre d'un protocole de sécurité amélioré, toute personne qui livre le courrier, les paquets et les soumissions à l'installation d'inspection du courrier et des colis devra désormais présenter une carte d'identité avec photo émise par le gouvernement et un numéro de téléphone.

**SOLICITATION
AMENDMENT #1/
MODIFICATION N° 1 À
L'APPEL D'OFFRES**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries :

Title – Sujet macroscopie comparatif juriciaire		Date : 19 décembre 2017	
Solicitation No. – N° de l'invitation 201801266		Amendment #1/ Modification n° 1	
Client Reference No. - N° de référence du client 201801266			
Solicitation Closes – L'invitation prend fin			
At /à :	02:00 P.M. / 14 h	EDT (Eastern Daylight Time) HNE (heure normale de l'Est)	
On / le :	December 28, 2017 / 28 décembre 2017		
F.O.B. – F.A.B	GST – TPS	Duty – Droits	
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See Herein/voir aux présentes			
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Clair Hinthier Senior Procurement and Contracting Officer/ Agente principale de l'approvisionnement et des contrats			
Telephone No. – N° de téléphone 613-843-3806		Facsimile No. – N° de télécopieur 613-825-0082	
Delivery Required – Livraison exigée See Herein/voir aux présentes		Delivery Offered – Livraison proposée See Herein/voir aux présentes	
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:			
Telephone No. – N° de téléphone		Facsimile No. – N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)			
Signature		Date	



La présente modification vise à :

- Répondre aux questions reçues pendant la période de sollicitation;
- Réviser l'invitation en conséquence, le cas échéant.

QUESTIONS ET RÉPONSES – SÉRIES

Question n° 1

Document de référence : Annexe D.

4.9 - oculaires permutables offrant divers grossissements – Les oculaires 10x sont standard sur les microscopes.

Voulez-vous que les oculaires supplémentaires soient inclus dans le prix ou énumérés comme options sur le devis.

Réponse n° 1

S'il vous plaît, incluez seulement le prix pour l'oculaire 10x dans le prix. Les soumissionnaires doivent être en mesure de fournir une gamme allant jusqu'à 60x, mais cela n'a pas besoin d'être cité dans leur offre.

Question n° 2

Document de référence : Annexe D.

5.1 - Éclairage - Il existe de nombreuses options d'éclairage différentes pour les microscopes de comparaison. Il y a de nouvelles lumières à DEL qui sont préférables aux lumières fluorescentes, plus vieilles. Pouvons-nous inclure les lumières DEL dans la soumission et énumérer les autres comme options?

Réponse n° 2

La GRC aura besoin de divers systèmes d'éclairage comprenant les fibres optiques, les tubes fluorescents et les DEL conformément à l'annexe D de la DP.

Question n° 3

Référence : Spécifications techniques - Annexe A

4.1 - Il existe deux options pour les caméras, les capteurs CCD ou CMOS. Voulez-vous le capteur CCD, de qualité supérieure, ou le capteur CMOS? Pour le logiciel de capture d'image, voulez-vous les modules de mesure, de profondeur de champ étendue ou d'assemblage xy?

Réponse n° 3

La GRC examinera toutes les options pour le capteur. Le logiciel doit être compatible avec un réseau local (LAN) et être capable de mesurer la largeur des crêtes et des rainures.

Question n° 4

La GRC accorde-t-elle les autorisations pour cette exigence? Avons-nous besoin de recevoir cette autorisation de la GRC ou d'une autre organisation?

Nous n'avons pas cette habilitation de sécurité, bien que nous ayons l'attestation de sécurité de la DSIC de TPSGC. Cette habilitation de sécurité peut-elle être accélérée dans ce contexte?



Je ne suis pas certain de l'autorisation de sécurité que je dois fournir pour cet appel d'offres - pouvez-vous clarifier s'il vous plaît?

Réponse n° 4

Conformément à la partie 12, section 1.1, Exigences relatives à la sécurité, le personnel de l'entrepreneur est tenu d'avoir une autorisation d'accès aux installations de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) avant de pouvoir recevoir ce contrat. Cela est différent d'une habilitation de sécurité obtenue de Services publics et Approvisionnement Canada (DSIC). Les soumissionnaires n'ont pas besoin d'une autorisation de sécurité pour soumettre une offre en vertu de cette exigence.

Une fois l'évaluation des soumissions terminée et le soumissionnaire classée au premier rang recommandé pour l'attribution du contrat, le soumissionnaire retenu devra respecter les exigences en matière de sécurité afin d'obtenir le contrat. La GRC aidera le soumissionnaire classé au premier rang dans ce processus.

Modifications to RFP

1) À la page 17, ANNEXE D – Critères techniques obligatoires

Supprimer au complet.

ET REMPLACER PAR

ANNEXE D – Critères techniques obligatoires

Le soumissionnaire doit préciser si le produit proposé répond aux besoins énoncés en cochant la colonne appropriée, soit « Répond » ou « Ne répond pas ».

Le soumissionnaire doit fournir des brochures et des fiches techniques sur le produit afin de démontrer que le produit proposé répond aux exigences. Dans les cas où la documentation publiée ne prouve pas la conformité, un exposé écrit démontrant la conformité sera accepté. Le soumissionnaire doit préciser dans la colonne de renvoi l'endroit où il est possible de trouver l'information dans la brochure ou sur les fiches techniques. Le Canada se réserve le droit de vérifier une partie ou la totalité des renseignements fournis.

N° DANS l'ANNEXE A	Spécification obligatoire	RÉPOND	NE RÉPOND PAS	Attestation détaillée de la façon dont l'exigence est remplie – Renvoi à la proposition (page et paragraphe)
4.0	Macroscopie de comparaison : Spécifications techniques du système			
4.1	gamme de grossissement total d'au moins 10 à 60 fois			
4.2	platines de positionnement X –Y motorisées			
4.3	mise au point motorisée			
4.4	mouvement synchronisé des platines sur les axes x et y			



4.5	table réglable par l'utilisateur munie d'un réglage motorisé de la hauteur (gamme – Z)			
4.6	changeur de grossissement motorisé avec facteur = 1X et 1,5X			
4.7	deux tourelles à objectifs pouvant chacune tenir au moins cinq objectifs			
4.8	macro-objectifs parfocaux et télécentriques, à correction apochromatique avec une grande ouverture numérique et des diaphragmes à iris intégrés et réglables assurant un rendement optique supérieur			
4.9	oculaires permutables offrant divers grossissements			
5.0	système de capture d'image pour enregistrer des images vues sur le microscope. Cela doit inclure un appareil photo numérique pleine grandeur complet avec un logiciel compatible avec un réseau local et capable de mesurer la largeur des rayures et des crêtes.			
5.1	choix de systèmes d'éclairage (dont fibre optique, fluorescent et DEL)			
5.2	certificats de traçabilité du National Institute of Standards and Technology (NIST) se rapportant aux fonctionnalités relatives au grossissement et aux mesures			

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.